Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE L'AISNE

CABINET

Service interministériel de
défense et de protection civile

ARRETE

listant les documents utiles à
l'établissement de l'état des risques de la
commune de Noircourt

LE PREFET DE L'AISNE

VU le code de l'environnement et notamment son article L125-5

VU le décret n°2005-134 du 15 février 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs,

VU l'arrêté du 28 août 2006,

SUR proposition du sous-préfet, directeur de cabinet,

ARRETE

Article 1er :

La commune de **NOIRCOURT** fait partie du plan de prévention du risque inondation des vallées de la Serre et du Vilpion approuvé le 9 juin 2008 pour le secteur vallée de la Serre dans sa partie Amont. La liste des documents utiles à l'établissement de l'état des risques tel que prévu par les textes est la suivante :

- le DDRM approuvé le 30 mai 2006
- le PPR approuvé le 9 juin 2008
- le porter à connaissance

Ces documents sont consultables :

- à la préfecture,
- à la mairie,
- à la direction départementale de l'équipement

Un tableau récapitulatif des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est annexé.

.../..

Article 2 :

L'arrêté du 28 août 2006 est abrogé

Article 3 :

La secrétaire générale de la préfecture, le sous-préfet, directeur de cabinet, le SIDPC, le maire de la commune et le directeur départemental de l'équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LAON, le 18 JUIL. 2008

Pour le Préfet et par délégation
Le Sous-Préfet,
Directeur de Cabinet

Sylvain HUMBERT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'AISNE

Commune de Noircourt

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

du **18 juillet 2008**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n — **oui** X — **non** ___

approuvé — date **9 juin 2008** — aléa **inondation**

Les documents de référence sont :

- DDRM — Consultable sur Internet X

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t — **oui** ___ — **non** X

date ___ — effet ___

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ___

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité — zone **Ia** ___ — zone **Ib** ___ — zone **II** ___ — zone **III** ___ — **non** X

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

PPR CONSULTABLE EN MAIRIE, A LA PREFECTURE OU A LA DDE

Date d'élaboration de la présente fiche **18 juillet 2008**

NOIRCOURT

type de catastrophe	début	fin	arrêté	parution au JO
- inondations et coulées de boue	17/12/1993	02/01/1994	11/01/1994	15/01/1994
- tempête	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999